

# DISTRICT MARITIME

## LES REGLES IMPORTANTES

- Pour les concours, **les joueurs (ses)** doivent **obligatoirement présenter** leur licence de **l'année en cours**.
- Toutes **les finales** des concours doivent **être jouées**.
- Les inscriptions s'arrêtent à :
  - **14H45** pour les concours de l'après-midi.
  - **18H45** pour les concours en semi-nocturne.
  - **8H45** pour les concours du matin.
- ➔ **Après ces heures, les joueurs (ses) ne sont plus inscrits(e).**
- Les **perdants et les gagnants** doivent venir à la **table de marque** annoncés le **résultat**.
  - Si une équipe se présente, **5 minutes** après l'annonce du vainqueur ou du perdant, la table **tire** pour l'équipe qui ne s'est pas présentée.
  - Si elle est couverte, elle a **15 minutes** pour commencer la partie, après ce délai les points de **pénalité** sont appliqués suivant le **règlement Fédéral**.
  - La **table** de marque doit **impérativement** noter l'heure à laquelle les équipes sont **couvertes**.
  - En cas de **connivence** entre les **2 équipes** ou d'autres équipes, les équipes fautives **sont exclues** du concours.
- Lorsqu'il y a un concours parallèle réservé aux **Cadets, Minimes et Benjamins**, lors des concours départementaux, les cadets, les minimes et les benjamins **doivent IMPERATIVEMENT JOUER** dans le concours des jeunes, il en va de même pour les féminines.
  - ➔ **Si un cadet, un minime ou un benjamin est seul, il ne peut en aucun cas jouer avec les seniors ou juniors.**
- Les clubs ne doivent pas **oublier d'envoyer** ou remettre sous **48H00**.
  - Au responsable du **Comité du Nord**, le classement des concours inscrits au calendrier départemental pour la **catégorisation**.
  - Au responsable du **challenge du District Maritime**, le(s) **graphique(s)** ainsi que les **feuilles d'inscriptions**.

# DISTRICT MARITIME

## LES FRAIS DE PARTICIPATION POUR LES CONCOURS DU DISTRICT

Pour les Seniors, Juniors (masculins et féminins)  **5 €**

Pour les Cadets, Minimes et Benjamins  **3 €**

## LA PARTICIPATION DES CLUBS

 Pour les concours Seniors et Juniors, le club organisateur devra  
**AJOUTER au minimum 30 %**  
en plus des frais de participation des joueurs

 Pour les concours Cadets et Minimes, le club organisateur devra  
**AJOUTER au minimum 100 %**  
en plus des frais de participation des joueurs

# DISTRICT MARITIME

## LES REGLES COMMUNES A TOUS LES QUALIFICATIFS

- 1) Le quota d'équipes ou de joueurs à qualifier est défini par le Comité du Nord ou la Ligue en fonction des effectifs de l'année précédente.
- 2) Le District est autorisé à qualifier d'office **10%** du quota alloué
- 3) Les qualificatifs sont **OBLIGATOIREMENT** homogènes.
- 4) La licence est obligatoire pour pouvoir participer aux qualificatifs.
- 5) Chaque joueur ou équipe s'inscrivant à un qualificatif s'engage :
  - à ne pas abandonner le qualificatif en cours
  - à ne pas donner la partie pour éviter la qualification
  - à jouer sa qualification
- 6) Chaque joueur doit avant de participer à un qualificatif vérifier qu'il pourra participer à la compétition et qu'il a un moyen de transport.
- 7) Les joueurs ou les équipes qualifiés à un Championnat du Nord ou de Ligue doivent obligatoirement participés à la compétition.
- 8) Les joueurs ou les équipes absents qualifiés à un Championnat du Nord ou de Ligue disposent de 3 jours (après le championnat) pour envoyer un justificatif (certificat médical).
- 9) Les absences pour les Fêtes familiales (mariages, communions, etc...) ne sont pas acceptées.
- 10) Les qualificatifs doivent avoir lieu au minimum 15 jours avant la date du Championnat.
- 11) Les joueurs participants aux qualificatifs pour les championnats du Nord et de Ligue doivent s'acquitter de 3 €.
- 12) Le qualificatif s'arrête dès le nombre de joueurs ou d'équipes qualifiés.
- 13) Le qualificatif se joue suivant la formule par **POULES** sans consolante.
- 14) Possibilité de faire plusieurs poules de 3 pour éviter des blancs et des cadrages.

# DISTRICT MARITIME

## LES REGLES COMMUNES A TOUS LES QUALIFICATIFS

(suite)

- 15) Possibilité de faire des blancs ou des cadrages au premier tour après les poules.
- 16) Les blancs sont **INTERDITS** à la partie qualificative sauf si la partie qualificative est la première partie après les poules.
- 17) Les frais d'arbitrage pour les qualificatifs aux championnats du Nord et de Ligue sont à la charge du Comité du Nord

### NOTA IMPORTANT :

*Pour le non respect de l'article 6, le District Maritime enverra un rapport à la Commission de Discipline du Comité du Nord ou de la Ligue*

*Pour le non respect de l'article 8, les joueurs seront sanctionnés par la Commission de Discipline du Comité du Nord ou de la Ligue sous peine d'interdiction de ne pas pouvoir participer aux qualificatifs de l'année suivante.*

# DISTRICT MARITIME

## LES QUALIFICATIFS

### NOTA :

- les joueurs Juniors sont autorisés à jouer dans la catégorie Seniors
- les joueurs participants aux Championnats du Nord ou de Ligue devront obligatoirement portés le même haut avec l'écusson de leur club représentatif.

### COMPOSITION DES EQUIPES

- **En Triplette Senior :**  
Les équipes doivent être obligatoirement homogènes.
- **En Doublette Senior :**  
Les équipes doivent être obligatoirement homogènes.
- **En Doublette Mixte :**  
Les équipes doivent être obligatoirement homogènes.
- **En doublette ou triplette Provençal :**  
Les joueurs doivent être Seniors ou Juniors, le panachage des clubs est autorisé à condition qu'ils appartiennent au même Département.

# DISTRICT MARITIME

## LA FORMULE DES CONCOURS DEPARTEMENTAUX DANS LE DISTRICT MARITIME

### ➤ Pour la catégorie Senior Masculin

- La formule est **LIBRE** au choix des organisateurs, sauf pour les concours comptant pour la challenge du District.
- Pour appliquer la formule des **3 concours**, il faut un minimum de **33 équipes**

### ➤ Pour la catégorie Senior Féminin

- Suite à l'Assemblée Générale du 13 décembre 2009, il a été décidé par la majorité des clubs que pour cette catégorie, les concours se dérouleraient en **4 parties**
- Lorsqu'un club organise un concours féminin, les féminines présentes devront **OBLIGATOIREMENT** dans cette catégorie, aucune dérogation ne sera faite

### ➤ Pour la catégorie vétéran

- Les vétérans jouent avec les Seniors

### ➤ Pour la catégorie Junior

- Si dans un concours il y a plusieurs **équipes juniors complètes**, le club organisateur s'arrangera pour faire une poule de juniors

### ➤ Pour la catégorie Cadets, Minimes et Benjamins

- Si dans un concours il y a plus de 8 équipes Cadets, Minimes et Benjamins, le concours se fera par **POULES** puis 2 concours. Le club organisateur s'arrangera pour faire jouer les cadets, minimes et benjamins dans la même poule si possible
- Si par contre, il y a moins de 8 équipes, le club organisateur pourra les faire jouer en 4 parties et s'arrangera pour faire jouer les équipes cadets, minimes et benjamins entre elles
- Il en sera de même que pour les féminines, lorsqu'un club organise un concours réservé à ses catégories, ils ne pourront jouer avec les seniors

# DISTRICT MARITIME

## LE RASSEMBLEMENT BOULISTE

Le Rassemblement Bouliste est **EXCLUSIVEMENT** réservé aux **licencié(e)s du District Maritime** et aux **joueurs non Licencié(e)s (nouveaux joueurs)** attestant une demande de licence pour **l'année suivante dans un club du District Maritime**.

Le Rassemblement Bouliste se déroule sur 2 journées, le 3<sup>e</sup> week-end d'octobre.  
Il clôture la saison

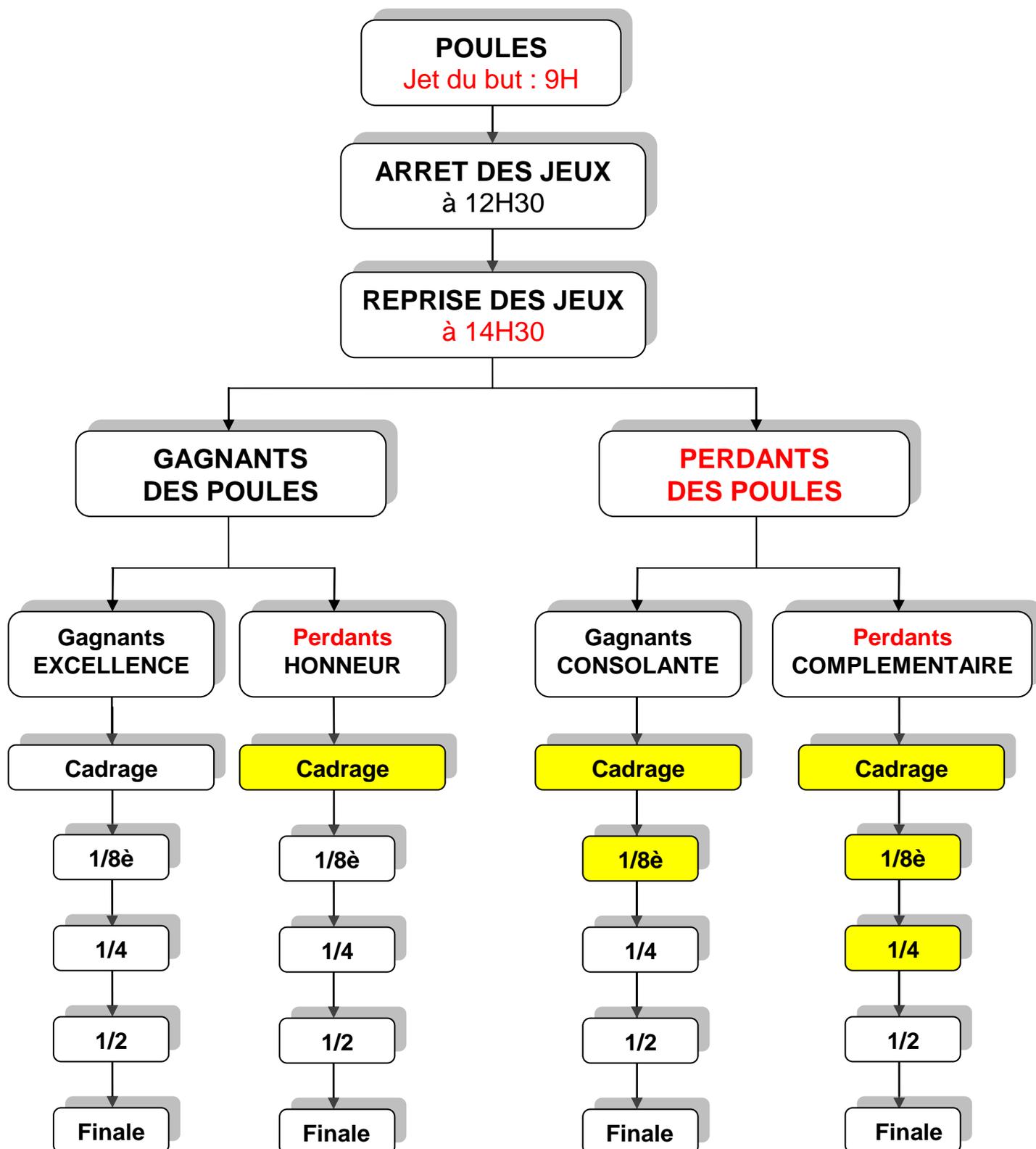
- Le **Samedi** après-midi, **jet du but 15H00**.
  - Les **Cadets, Minimes** et **Benjamins** jouent en doublettes **non homogène**.
  - Les **Femmes** et les **Vétérans** jouent en doublettes **non homogène**.
- Les frais de participations sont de
  - Cadets et minimes : **3 € / joueur**
  - Féminines et vétérans : **5 € / joueur**
- Le **Dimanche** matin, **jet du but 09H00**.
  - Les **Juniors** et les **Seniors** jouent en triplettes **non homogène**
  - Le Concours se déroule en **POULES avec BARRAGE** en **4 concours**
  - Arrêt de toutes les parties 12H30, reprise des parties 14H30
  - Les frais de participations sont : **5 € / joueurs**
- Les Cadets, Minimes et Benjamins ne peuvent en aucun cas jouer le dimanche, de même que ceux qui ont participé le samedi (féminines et vétérans)
- **La Dotation** : Tous les clubs du District Maritime participent à la dotation (espèces + coupes)
  - Le District Maritime **participe** à hauteur de **230 € + 6 trophées**
  - Le club organisateur **participe** à hauteur de **230 € + 3 Coupes**
- **Les clubs qui n'ont pas participé** à la dotation, les joueurs de ces clubs ne seront pas admis à **participer** au rassemblement bouliste
- Le Samedi et le Dimanche, le District Maritime met à disposition les arbitres ainsi que les délégués.
- Le dimanche le club organisateur assurera la restauration de l'arbitre ainsi que du délégué qui œuvre bénévolement

### ATTENTION :

- ➔ les joueurs vétérans et les féminines qui jouent le samedi ne peuvent en aucun cas jouer le dimanche.
- ➔ les joueurs vétérans et les féminines qui font le choix de jouer le dimanche ne marquent pas de points dans leur catégorie respective

# DISTRICT MARITIME

## LA FORMULE DU RASSEMBLEMENT BOULISTE



LES CASES EN JAUNE NE DONNENT PAS LE DROIT A UNE INDEMNITE

# DISTRICT MARITIME

## LE CHALLENGE

### ATTRIBUTION DES POINTS AU CHALLENGE

CONCOURS DEPARTEMENTAUX et RASSEMBLEMENT BOULISTE				
	1 <sup>er</sup> concours	2 <sup>e</sup> concours	3 <sup>e</sup> concours	4 <sup>e</sup> concours
1 <sup>er</sup>	60	40	30	20
2 <sup>e</sup>	50	30	20	10
3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	40	20	10	
5 <sup>e</sup> à 8 <sup>e</sup>	30			

### CHALLENGE SENIORS

Tous les concours qui comptent pour le Challenge se feront obligatoirement en formule par **POULES AVEC BARRAGE** puis 2 concours sauf le Rassemblement bouliste.

### CHALLENGE FEMININ

Tous les concours se feront en 4 parties, sauf le Rassemblement bouliste par poules

#### En cas de concours en 4 parties :

Il sera attribué 10 points par partie gagnée. Les ½ finales et finales qui pourraient avoir lieu, ne compteront pas pour l'attribution des points, seules les 4 parties seront prises en compte.

#### En cas de concours en 2 concours (formule poules avec barrages):

L'attribution des points sera la même que les masculins.

Les concours mixtes et le rassemblement bouliste se verront octroyer le même barème de points que ceux du challenge masculin.

Les féminines marquent des points uniquement dans les concours féminins ou mixte les points qui comptent pour leur challenge.

# DISTRICT MARITIME

## ATTRIBUTION DES POINTS AU CHALLENGE

(suite)

### CHALLENGE VETERANS

Les vétérans jouent avec les Seniors, tous les concours qui comptent pour le Challenge se feront obligatoirement en formule par POULES AVEC BARRAGE puis 2 concours sauf le Rassemblement bouliste.

### CHALLENGE JUNIORS

Il sera attribué 20 points de participation à toutes équipes composées de 3 juniors, 20 points de présence.

Le barème de points est le même que celui du challenge masculin.

Dans le cas où il n'y aurait pas assez de junior, le club organisateur se réserve le droit de les faire jouer avec les seniors, mais il devra les mettre dans la même poule.

Pour les juniors féminines, les points de présence seront attribués uniquement si elles jouent dans leur catégorie.

Pour les femmes, les points acquis dans les concours juniors ne comptent pas, les points ne rentrent pas en compte pour le classement du challenge féminin.

### CHALLENGE CADETS / MINIMES / BENJAMINS

Les concours doivent être organisés en 4 parties sauf pour le rassemblement bouliste.

Il sera attribué 10 points à tout joueur présent lors des concours de challenge (points de présence).

Tous les jeunes (cadet ou minime ou benjamin) ne seront plus acceptés dans les concours juniors ou seniors, sauf s'il n'y a pas de concours dans leurs catégories.

# DISTRICT MARITIME

## LE REGLEMENT INTERNE AU DISTRICT MARITIME POUR LES BOULODROMES

**ATTENTION** : le présent règlement, ne se substitue nullement au règlement de la FFPJP, il complète et modifie certains points pour permettre la pratique de notre discipline à l'intérieur des boulodromes du District Maritime

**NOTA IMPORTANT** : pour que ce présent règlement soit applicable, il faut que tous les boulodromes soient munis entre chaque terrain, sinon il faut les prévoir des terrains séparés par des bastaings et une ficelle en ligne de fond à 10 cm

**Article 1** : les limites de jeu au boulodrome sont :

- de 30 centimètres sur les cotés
- de 50 centimètres en fond de piste

**Article 2** : pour être valable, le but et les boules doivent être à l'intérieur du cadre autorisé

**Article 3** :

- en cas de tir, si la boule de tir chique une boule ou le but, frappe un obstacle en fond de piste, revient en jeu et renvoie le but ou la boule chiquée encore en mouvement, **le but et les boules sont considérés comme nulles**
- dans le cas où la boule de tir vient à manquer sa cible et démarque boules ou but, **aucune** réclamation sera acceptée si les boules et le but ne sont pas marqués

**Article 4** : pour tout autre point, se référer au règlement officiel de la FFPJP

# DISTRICT MARITIME

## **LES RECOMPENSES AUX JOUEURS**

### **Récompenses aux joueurs classés au Challenge**

Les invitations des joueurs et joueuses récompensés lors de l'Assemblée Générale dans le cadre du Challenge seront remis par le District Maritime au Président de club et sous sa responsabilité.

### **Réception aux Champions**

Les invitations des joueurs et joueuses récompensés lors de l'Assemblée Générale seront remis par le District Maritime au Président de club et sous sa responsabilité.

### **NOTA IMPORTANT :**

Tout joueur ou joueuse absent (sans excuse valable exemple maladie), à la réception, ne recevra en aucun cas sa récompense ou sa distinction.

# DISTRICT MARITIME

## **LES MANIFESTATIONS EXTRA-SPORTIVES**

Ces manifestations organisées par le District Maritime, avec l'aide des clubs et des bénévoles de club, elles sont des moments importants pour le District Maritime.

Elles donnent lieu à des moments de convivialité et de bonne humeur.

Le bénéfice de ces manifestations sert à doter le challenge du District Maritime, plus les recettes sont importantes, plus la dotation du challenge est conséquente.